

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Bibliothèque DIRA

Concentration: Demande externe

Téléphone: (438) - 928-2728

Date : 28/01/2026

Courriel: dira@riseup.net

AGECVM

Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G. (prévu le mercredi 4 février 2026), au secrétariat de l'AGECVM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation à la prochaine A.G. ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECVM.

Nous sommes la bibliothèque anarchiste DIRA. Depuis 2003, nous proposons à l'emprunt une collection de plus de 4000 livres portant sur les idées libertaires, les luttes sociales, féministes, écologistes ... gratuitement et sans inscription. Nous archivons aussi l'histoire des mouvements libertaires locaux et nous rendons accessibles ces archives en consultation sur place, pour la recherche ou la curiosité !

Montant demandé :
700\$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

La Bibliothèque DIRA diffuse gratuitement de l'information sur les luttes sociales en cours, ainsi que celle du passé. Nous agissons aussi comme centre de diffusion pour d'autres initiatives militantes dans la ville. Le lieu est idéal pour se retrouver, discuter, lire et travailler, nous agissons comme tiers-lieux dans un monde où ce type d'espace est en disparition.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

La bibliothèque DIRA est située au 2035 St-Laurent (3e étage), et se retrouve ainsi à deux coins de rue du CÉGEP. Plusieurs personnes qui sont venues aux événements ou qui étaient volontaires au DIRA par le passé provenaient du CÉGEP du Vieux-Montréal. Le DIRA étant accessible au public, les étudiantEs du CÉGEP sont toujours bienvenuEs, que ce soit aux événements, comme volontaires dans le collectif, ou bien simplement pour emprunter un livre !

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

La DIRA organise plusieurs événements qui sont annoncés à la population étudiante du CÉGEP. Plusieurs étudiantEs du CÉGEP du Vieux-Montréal utilisent le local pour étudier ou pour rechercher de la documentation particulière.

Date(s): Activité continue

Lieu(x): 2035 boul. Saint-Laurent, 3ème étage

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s :

La salle a une capacité d'environ 20 personnes.

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veuillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-

DIRA perçoit des dons en argent ou en livres à la bibliothèque. Quelques personnes et collectifs font des dons réguliers.

2-

DIRA organise des événements de levées de fonds pour soutenir ces activités. Nous sommes aussi en processus d'imprimer des chandails pour récolter des fonds afin de nous aider à améliorer nos collections documentaires.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi 04 / 02 / 2025, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514) -982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

SUBVENTION EXTERNE: Nom: Bibliothèque DIRA

Signatures

NOM: Bibliothèque DIRA	NOM:
-------------------------------	-------------

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors assurer le suivi en coordination avec le Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI).

**À remettre 7 jours avant une Assemblée générale
ou une Table de concertation au secrétariat (A3.85)**

Téléphone: (514) 982-0496
Télécopieur: (514) - 982-3428